

Tableau n° 17
Les poussières minérales renfermant de la silice libre

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies	
<p>Silicose : Fibrose pulmonaire provoquée par les poussières de silice libre et caractérisée par des signes radiographiques spécifiques ou tomodynamométriques ou par des constatations anatomo-pathologiques lorsqu'elles existent, s'accompagnant ou non de troubles fonctionnels.</p>	<p align="center">15 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 2 ans</p>	<p align="center">LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX</p> <p>Travaux exposant à l'inhalation des poussières de la silice libre, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travaux de forage, d'abattage, d'extraction et de transport de minerais ou de roches renfermant de la silice libre. -Concassage, broyage, tamisage et manipulation effectués à sec de minerais ou de roches renfermant de la silice libre. -Taille et polissage de roches renfermant de la silice libre. -Fabrication et manutention de produits abrasifs de poudres à nettoyer ou autres produits renfermant de la silice libre. - Travaux de ponçage et sciage à sec de matériaux renfermant de la silice libre. - Extraction, refonte, taillage, lissage et polissage de l'ardoise. - Utilisation de poudre d'ardoise (schiste en poudre) comme charge en caoutchouterie ou dans la réparation de mastic ou aggloméré. -Extraction, broyage, conditionnement du talc. -Utilisation du talc comme lubrifiant ou comme charge dans l'apprêt du papier dans certaines peintures, dans la préparation de poudre cosmétique, dans les mélanges de caoutchouterie. -Les opérations de sablage. -Fabrication de carborundum, de verre, de la porcelaine, de la faïence et autres produits céramiques, des produits réfractaires. -Travaux de fonderie exposant aux poussières de sables, décochage, ébarbage et dessablage. -Travaux de meulage, polissage, d'aiguisages effectués à sec, au moyen de meules renfermant de la silice libre. -Travaux de décapage ou de polissage au jet de sable. -Travaux de construction, d'entretien et de démolition exposant à l'inhalation de poussières renfermant de la silice libre. -Manipulation, broyage, conditionnement, usinage, utilisation du graphite, notamment comme réfractaire, fabrication d'électrodes. 	
<p>Complications de ces affections :</p>			
<p>a- Complications cardiaques : Insuffisance ventriculaire droite caractérisée.</p>			
<p>b- Complications pleuro-pulmonaires : - Tuberculose ou autre mycobactériose surajoutée et caractérisée. - Nécrose cavitaire aseptique - Aspergillose intra cavitaire confirmée par la sérologie.</p>			
<p>c- Complications non spécifiques : - Pneumothorax spontané. - Suppuration broncho-pulmonaire subaiguë ou chronique. - Insuffisance respiratoire aiguë nécessitant des soins intensifs en milieu spécialisé.</p>			
<p>d- Lésions pleuro-pneumoconiotiques à type rhumatoïde (syndrome de Caplan- Colinet).</p>			
<p>e- Association d'une pneumoconiose avec une sclérodémie systémique progressive (syndrome d'Erasmus).</p>			
<p>f- Cancer broncho-pulmonaire primitif</p>	<p align="center">30 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 5 ans</p>	<p align="center">LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX</p> <p>La liste des travaux sus-cités.</p>	